



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2016

du 13 juin 2016

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le compte rendu du Tribunal fédéral du 14 février 2017¹,
arrête:

Art. 1

Le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2016 est approuvée.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 7 juin 2017

Le président: Ivo Bischofberger
La secrétaire: Martina Buol

Conseil national, 13 juin 2017

Le président: Jürg Stahl
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

¹ Non publié dans la FF

